

L'Université de Caen Normandie recrute par concours interne pour son Carré International UN(E) CHEF(FE) du PÔLE DEVELOPPEMENT A L'INTERNATIONAL

UNICAEN avec ses 33 000 étudiants et ses 2700 personnels, est un acteur majeur et un moteur de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en Normandie. UNICAEN est membre de Normandie Université et du projet d'alliance européenne AccrossEU

Cadre statutaire

Catégorie : A
Corps / Grade : IGE
BAP : J – emploi-type J2B45

Lieu de travail

Carré international (Ci) – Pôle Développement à l'International – Maison des Langues et de l'International

Missions principales du service

Le Carré international accompagne le développement de l'Université dans sa politique d'internationalisation : développement et promotion de la coopération, mise en œuvre des programmes de mobilité, et est le service support aux publics étudiants Unicaen et internationaux. Au sein de ce service de plus de 30 agents, le pôle Développement à l'international est composé de 4 postes et agents qui assurent la promotion de l'établissement à l'international, qui ont la charge de développer, en priorité, des partenariats de coopération avec toutes les zones géographiques et territoires. Ils accompagnent usagers et services dans l'ingénierie de projets à l'international tout particulièrement ceux concordant avec la stratégie d'ouverture à l'international de l'établissement, et dans les domaines de la formation ou encore de l'excellence scientifique.

Positionnement hiérarchique

Directeur administratif du Carré international – liens fonctionnels avec le Vice-Président délégué en charge des Relations Internationales

Missions principales du poste

Au sein du Carré international, service commun de l'université en charge des relations internationales, le Chef du Pôle Développement à l'International aura pour missions principales:

MANAGEMENT

Diriger et animer le Pôle Développement à l'International,
Participer aux réunions de direction du Carré International,
Assurer le suivi des actions de coopération et des projets internationaux, portés par le service et conformément au projet d'établissement d'UNICAEN.

COOPERATION INTERNATIONALE

Appréhender et mettre en œuvre la politique de coopération internationale de l'établissement
Participer à la négociation d'accords de coopération et/ou de programmes de coopération, instruire et rédiger des accords de coopération dans le cadre de la convention Erasmus+ et des partenariats inter-Universitaires
Contribuer à la promotion des activités de l'établissement et du service sur le plan international, organiser des séminaires en France ou à l'étranger, réaliser des actions de communication, animer un réseau d'experts

S'impliquer dans des réseaux professionnels, dédiés à l'international et à l'Union européenne
Impulser l'internationalisation des pratiques des services de l'établissement (scolarité, personnel, recherche, services financiers...)

PROJETS / INGENIERIE

Exercer une veille stratégique sur les sources de financement et les opportunités de collaborations internationales, rechercher et diffuser les appels d'offres européens et internationaux

Apporter un soutien administratif aux porteurs de projets en formation et en recherche à l'international, préparer avec le pôle les réponses aux appels à projets identifiés

Champs des relations

Internes :

Direction et personnels du Carré, des composantes, porteurs de projets, direction de la recherche et de l'innovation, vice-président délégué aux relations internationales, chefs de pôles programmes de mobilités internationales et des formations en langues du Carré international, membres de la Commission des Relations Internationales, services soutien à l'innovation pédagogiques (CEMU...)

Externes :

Partenaires territoriaux (C Régional, C Départementaux, Villes), autres EPSCP régionaux, réseaux français à l'étranger (Services des Ambassades, Alliances Françaises), agences et opérateurs nationaux (Agence Erasmus Plus, CampusFrance...) et internationaux, services des relations internationales, enseignants et enseignants-chercheurs des établissements. Exceptionnellement Présidents ou vice-présidents des universités étrangères

Exigences requises

Niveau requis : Bac +3 minimum

Maîtrise de l'anglais et éventuellement d'une seconde langue,

Diplôme en relations internationales, sciences politiques, projets européens, droit international ou équivalent.

Les compétences nécessaires

Connaissances

Connaissance en matière de coopération internationale

Connaissance générale des dispositifs institutionnels et financiers

Environnement et réseaux professionnels

Droit public / droit des contrats

Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique

Modes de fonctionnement des administrations publiques

Finances publiques

Méthodologie de conduite de projet

Langue anglaise : C1 minimum (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

Capacité de synthèse, d'analyse des besoins,

Être force de proposition,

Savoir repérer et capitaliser les opportunités,

Travailler en mode coordination de projet

Capacité à rendre compte à l'écrit comme à l'oral

Compétences managériales : gestion d'équipe, de réunions, de projets

Compétences comportementales

et adaptabilité aux publics

Conditions d'exercice / contraintes

Déplacements en France ou à l'étranger quelques fois par an.